



INFORMATIONS SUR L'EXTENSION DE LA ZONE BLEUE À CHAMPIGNOL ET LE STATIONNEMENT DANS LA VILLE.

Lors de la réunion mensuelle des Présidents de Comité de quartier avec Madame Nicole Cercley, 1er maire adjoint et les maires adjoints en charge des différents quartiers de la ville, Monsieur Cipriano, conseiller en charge de la circulation et du stationnement, a présenté les extensions de la zone bleue pour l'année 2017.

Pour Champignol, ce fut une présentation sans concertation, puisque Monsieur Cipriano n'a pas organisé de rendez vous avec moi. Voilà donc levé le mystère des panneaux d'interdiction de stationnement pour "marquage au sol" sans autre précision.

C'est ainsi que j'ai appris que la zone bleue de Champignol serait élargie aux rues :

- Detaille
- Jean Mermoz (de la rue Marguerite à l'avenue Thiers)
- Marguerite (de Juliette à Jean Mermoz)
- 11 Novembre (d'Alexandre Dumas à Jean Mermoz)
- Thiers (de Gustave Goublier à l'impasse Rochambeau)

Donc un secteur situé entre la Marne et le RER.

Aucun changement n'a pu être apporté puisque cette résolution était présentée le soir même au Conseil Municipal pour approbation. Apparemment ce choix a été motivé par la demande de plusieurs riverains. Cette extension sera testée pendant l'année 2017 et des modifications seront examinées en fin d'année, pour 2018.

- Plusieurs paramètres interviennent dans le choix du côté de la rue pour le marquage au sol :

La facilité de passage des camions des éboueurs, des passages cloutés, le nombre optimal de places compte tenu du nombre de "bateaux", etc.

Sur l'ensemble de la ville, il y a un peu moins de 5 000 places de stationnement "zone bleue" : 146 seront enlevées pour 2017 mais 400 seront ajoutées.

La Police Municipale a dressé environ 50 000 contraventions pour stationnement jusqu'au 15 décembre. Il y en avait eu environ 26 000 en 2015. Ne laissant plus de vignettes vertes sur les pare-brises, il faut connaître ces chiffres pour apprécier l'activité de la police.

- La vétusté des horodateurs va conduire la nouvelle société de gestion des parcmètres au remplacement de ceux-ci au profit de nouveaux, très modernes et moins nombreux. Le contrat d'installation et de gestion de ces matériels est en cours de finalisation, mais tout devrait être en place pour la rentrée de septembre 2017.

- Enfin, il faut savoir que les demandes d'enlèvement de voitures sont gérées par la Police Nationale sous la haute autorité du Préfet du Val de Marne.



ALERTE À CHAMPIGNOL

Le Département, la Ville et le Comité s'unissent pour dire NON à la fermeture de plusieurs bureaux de Poste.

Monsieur Christian Favier, président du département du Val-de-Marne réagit aux menaces qui pèsent sur de nombreux bureaux de Poste qui pourraient fermer d'ici à l'an prochain. Ces fermetures prévues sont une atteinte au service public. Il a interpellé la direction de La Poste 94 pour qu'elle infirme ou confirme cette hypothèse néfaste (voir article du Parisien du 9/11/2016).

Notre Député Maire, Sylvain Berrios, a fait voter un vœu d'opposition à cette éventualité, à l'unanimité du Conseil Municipal (voir le compte rendu de la séance du Conseil Municipal du 17/11/2016).

Le Comité a lancé chez les commerçants de Champignol une pétition pour que les champignolais refusent la fermeture du bureau de poste. Cette pétition, qui a déjà réuni, plus de 150 signatures doit s'amplifier pour que votre avis soit pris en compte.

Comme je le dis toujours, plus nous serons nombreux et plus nous serons forts pour défendre notre quartier. Signez la pétition sur notre site et facebook.

Le Conseil d'Administration.



Champignol

(<https://www.facebook.com/comiteduquartierchampignol/>)



www.comitechampignol.com

LES PERMANENCES DU COMITÉ DE CHAMPIGNOL À LA MAISON DE QUARTIER

MARDI 3 JANVIER 2017 de 15 h à 17h

MARDI 7 MARS 2017 de 15h à 17h

MARDI 7 FEVRIER 2017 de 15h à 17h

MARDI 4 AVRIL 2017 de 15h à 17h

ET BONNE ANNÉE 2017 !



LE MOT DU PRÉSIDENT



Champignol en fête.

C'est la fin de l'année, je vous propose donc de revenir sur les actions menées par notre équipe. D'abord un grand merci pour votre participation à notre **assemblée générale du 02/02** : plus de 70 personnes étaient présentes et très attentives, première belle soirée ! Ce fut, une année encore, la fête à Champignol lors du 10ème vide greniers pour cette édition 2016. Nous avons réuni 230 exposants qui ont vu passer près de 3000 personnes le **8 mai dernier**. La fréquentation est en forte augmentation cette année encore, malgré l'état d'urgence, belle réussite !

Dimanche 11 septembre nous sommes allés à votre rencontre, lors de la journée des associations. Plusieurs nouveaux habitants de Champignol nous ont rejoints et nous nous en réjouissons, car comme vous le savez, plus nous serons nombreux, mieux votre voix portera. En ce sens je vous convie tous à notre assemblée générale qui sera tenue le **28 janvier prochain** durant laquelle nous échangerons et évoquerons les projets qui vont rythmer l'année 2017-2018.

Plusieurs événements marqueront l'année à venir comme notre vide greniers annuel qui sera organisé le **dimanche 30 avril 2017**, ainsi que des conférences qui seront données à la maison de quartier. Comme les années précédentes, nous assurerons au quotidien la défense des intérêts des habitants du quartier.

C'est pourquoi nous avons créé une page facebook sur laquelle nous publierons régulièrement des informations, photos et annonces qui concernent Champignol. Venez la consulter, c'est la nouveauté de la fin d'année !

Puisque nous y sommes, c'est toujours une joie de vous retrouver en cette période de fin d'année. Moments heureux où chacun s'ouvre un peu plus à l'autre. Nous sommes attentifs à la joie innocente qui brille dans les yeux de nos enfants et cela nous rend heureux. C'est avec un très grand plaisir que je vous souhaite, avec les membres du Conseil d'Administration, mes **meilleurs vœux de réussite et de bonne santé** pour la nouvelle année qui s'annonce.

Je vous donne rendez-vous en 2017 pour porter ensemble les projets de notre quartier.

Meilleurs vœux

Hervé REICHER

LES CHAMPIGNOLAIS À L'ABRI...!

(1939 - 1940)

À la veille de la guerre de 1939, les pouvoirs publics organisaient la « Défense passive », pour tenter d'abriter des bombardements, les habitants de la Région Parisienne.

Champignol n'était pas le quartier le mieux pourvu car la chose était plus facile dans les parties de Saint-Maur bâties au-dessus d'anciennes carrières. D'autre part, les vestiges des abris de Champignol ont presque disparu, alors qu'à la mairie, par exemple, les abris creusés sous les deux petits squares qui l'entourent existent toujours ... mais non ouverts au public.

Saint-Maur, qui comptait alors 56.312 habitants selon le recensement de 1930, était divisé en 37 secteurs de défense passive dont 5 recouvraient Champignol (environ 4.520 habitants) :

- secteur 25 entre av. du Centenaire et bd de Champigny au sud de la rue de Neuville (1547 personnes),
- 1/3 du secteur 26 entre les mêmes voies mais au nord de la rue de Neuville (environ 470 personnes),
- 4/10èmes du secteur 27 le long de la partie nord du bd de Champigny (environ 255 personnes),
- le secteur 28 entre les rues Dumas, Rochambeau, Radiguet et les quais (943 personnes),
- le secteur 29 correspondant au « lotissement philanthropique » décrit dans notre dernière Lettre, rues Parmentier, Marignan et Sémard (1.305 personnes).

Cinq abris en tranchées étaient creusés ou programmés pour Champignol, à savoir :

- entre l'impasse Rochambeau et l'av. du 11 Novembre (400 futures places),
- sur les terrains de l'actuelle zone des facultés avenue Didier (600 futures places),
- square de la Convention (560 places réalisées),
- au Lycée technique bd de Champigny (600 places réalisées),
- stade Auguste Marin rue Regnault (300 futures places).

Quatorze caves sûres et répertoriées complétaient le dispositif d'abris :

- 6 du côté des numéros pairs du bd de Champigny,
- 3 dans l'avenue des deux stations (actuelle av. Sémard),
- 1 av. La Fayette,
- 1 à l'angle de l'avenue du Bac et de la rue E. Marcel (actuel Agence Allianz).

Sages précautions mais les Champignolais devaient surtout espérer que l'aviation serait aussi passive que la « défense »

Sources : carte de la Défense Passive éditée en 1939. Etude de Pierre Gillon en 2009 dans « Le Vieux Saint-Maur » n° 76, bulletin de la Sté d'histoire et d'archéologie de Saint-Maur.

Erratum - Une lectrice, habitant Champignol depuis 80 ans, a relevé une erreur dans l'article « Des précurseurs de l'habitat social » paru dans la Lettre n° 45 : j'ai évoqué l'avenue Pierre Sémard en indiquant à tort qu'elle s'appelait "avenue des deux gares" ; son nom était "avenue des deux stations". Dont acte et merci.

Addendum - Une erreur au montage de la Lettre n° 45 a fait disparaître l'indication des sources de l'article « Des précurseurs de l'habitat social » : Georges Saouter, auteur d'une intéressante et plus large étude publiée en 2000 dans le Bulletin précité de la Sté d'Histoire de Saint-Maur qui est une mine de précieuses informations sur le passé de notre ville (e-mail : contact@levieuxsaintmaur.fr).

UNE CÉRÉMONIE PATRIOTIQUE À CHAMPIGNOL

Le 5 décembre, chaque année, la Nation rend officiellement hommage aux soldats « morts pour la France » pendant la guerre d'Algérie. Le monument dédié à ces victimes du conflit en AFN a été érigé en 1999 à Champignol, rue Saint-Fiacre, près de la gare. C'est pourquoi, le 5 décembre dernier à 15 h sept associations patriotiques et d'anciens combattants ont organisé une cérémonie d'hommage devant ce monument, avec allocution, dépôt de gerbe, chant de la Marseillaise, en présence de tous leurs porte-drapeaux.

Bernard VINCENS.

CONVOCAION À L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE

Le Conseil d'Administration vous invite à participer à l'Assemblée Générale Ordinaire qui aura lieu le **samedi 28 janvier 2017 à 17 h à l'école élémentaire de Champignol**, rue Louis Maurice. Elle est réservée aux membres de l'association à jour de cotisation. Naturellement vous pourrez aussi vous mettre à jour en venant à l'Assemblée Générale.

Le Conseil d'Administration



**POUR NOËL OFFREZ
VOUS VOTRE ADHÉSION**



COMITÉ DE DEFENSE DES INTERETS GENERAUX
DU QUARTIER DE CHAMPIGNOL
(Association non subventionnée à but non lucratif (régie par la loi de 1901))

BULLETIN D'ADHESION - Cotisation 2017

M/Mme/Mlle : Prénom :
Adresse :
Tel. :
Mail (*):

(*) Vos coordonnées, en particulier votre adresse mail, nous permettrons de vous tenir régulièrement informés mais ne seront en aucun cas cédées, échangées ou vendues; elles resteront confidentielles.

Désire adhérer à l'association pour l'année civile 2017 et verse (en espèces ou en chèque à l'ordre du " Comité de quartier de Champignol) la somme de: 10 € (pour une personne) ou 15€ (pour un couple)

A adresser au Trésorier : Christophe Boucly, 2 rue Ste Geneviève - 94210 La Varenne

Date et Signature : J'adresse mon adhésion avec le règlement au trésorier Christophe Boucly, 2 rue Sainte Genevieve, 94210 La Varenne.

LES INFOS DU COMITÉ

LE COLLEGE PISSARO SORT DE TERRE

Le vendredi 9 décembre 2016, Sylvain Berrios et le Conseil Municipal, en présence de Christian Favier, Président du Département, de Monsieur Chauveau, principal du collège Pissaro, des Hautes Autorités de l'Académie de Créteil et des représentants du constructeur a été posée la première pierre du futur collège qui ouvrira normalement ses portes aux élèves dans le courant du 1er trimestre 2018.

Notre Député Maire a rappelé que ce projet, porté par toute une ville et accompagné par tous les responsables du département et de l'enseignement, était enfin une réalité, bien intégrée dans ce futur bel ensemble du "Jardin des Facultés". (Source photos : Mairie de Saint-Maur-Des-Fossés.)



Hervé Reicher
Président
Annie Paulet
Daniel Macé
Vice-présidents
Christophe Boucly
Reine Debieu
Trésorier et
trésorière adjointe
Elisabeth Gaudeix
Béatrice Dubois
Secrétaire et
secrétaire adjointe:
Daniel Aubry
Florence Lavenant
Christophe Parsis
Jean-Jacques Puggioni
Serge Roy
Brigitte Serve
Michel Terdjman
Bernard Vincens

L'ÉQUIPE VOUS SOUHAITE JOYEUX NOËL

